



# TENAY

## BULLETIN MUNICIPAL

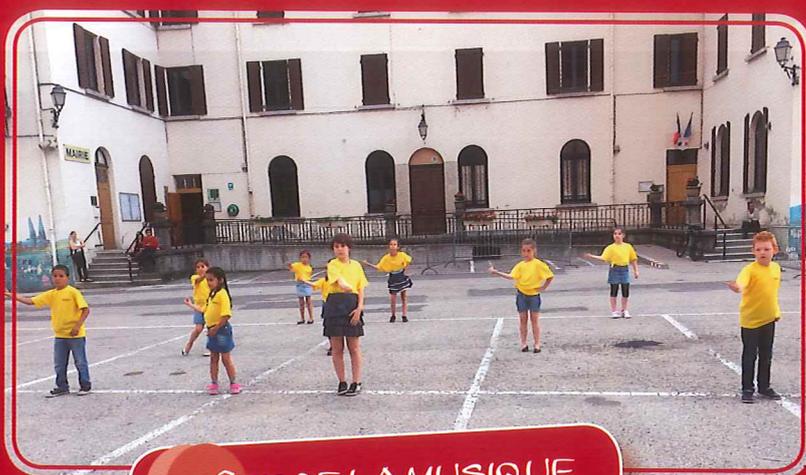


N° 26  
DÉCEMBRE 2018





FÊTE DE LA MUSIQUE



FÊTE DE LA MUSIQUE



FÊTE DE LA MUSIQUE



FESTI JAZZ

## Tenaysiennes, Tenaysiens, Amis de Tenay



**2018** s'achève. C'est le moment du traditionnel bilan de fin d'année et des perspectives pour 2019, dernière année pleine de ce mandat.

Le temps fort de l'année a été la mobilisation pour la défense des arrêts de train en gare de Tenay-Hauteville et de Virieu-le-Grand/Belley.

Les usagers de la Vallée de l'Albarine et du Plateau d'Hauteville ainsi que leurs élus ont été en pointe pour ce combat. L'association AGATH, sous la présidence de M. Jean-François BONIN, a été un élément essentiel de

propositions pour permettre aux usagers de continuer à pouvoir se rendre à Lyon matin et soir. Un grand merci à tous les élus du Bugey pour leur participation et pour les délibérations prises en ce sens.

- Le grand chantier pour 2018 devait être la démolition des 4 maisons rue Centrale et l'aménagement d'un parking de 15 places. Les travaux étaient prévus fin juin mais l'entreprise FONTENAT de Bourg-en-Bresse, retenue pour le désamiantage, n'a eu le renouvellement de son agrément qu'en novembre. Les travaux ont donc débuté avec 4 mois de retard et vont déborder largement sur le printemps 2019.

- Concernant la voirie, les travaux d'enrobage autour du HLM de Courtioux qui étaient prévus en 2017 ont été réalisés cet automne par l'entreprise EIFFAGE, ainsi que la pose de bandes rugueuses pour ralentir la vitesse route d'Hauteville. Réduire sa vitesse à Tenay et ses hameaux est toujours à l'ordre du jour !

- En matière d'immobilier, deux lots ont été vendus au Lotissement du Belvédère à Champ-Jupon et les villas commencent à sortir de terre. Heureux présage pour 2019 ?

- Pour distraire les jeunes et les sortir des jeux de ballon sur la Place - qui sont interdits, je le rappelle - nos employés, sous la houlette de notre Adjoint aux Travaux, ont réalisé à l'entrée du Parc des Eaux-Noires un city-stade où l'on peut jouer au football ou au basket. Juste à côté se trouve le skate-park. Une table de ping-pong complètera l'offre loisirs. Tout est fait par la Municipalité pour que nos jeunes puissent se distraire sainement sans gêner autrui.

- Une lettre arrivée en Mairie début septembre et signée de Mme Rosita FERNANDEZ remet au jour l'arrivée des réfugiés espagnols à Tenay après la guerre civile de 1937-1939. Ce deuxième témoignage écrit (après celui de Angel et Aurora USUBIAGA de Bilbao) apporte des éléments nouveaux sur la vie de ces réfugiés pendant la guerre (voir dossier pages centrales). Mais la reconnaissance envers la



LE PRÉSENTOIR  
**SEILLER**

## LE PRÉSENTOIR SEILLER

01230 TENAY - Tél. : 04.74.36.48.92 - Fax : 04.74.36.48.54

**Conception et fabrication de tous présentoirs,  
PLV, meubles et habillages de linéaires,  
en tous matériaux.**

Commune est toujours soulignée et nous pouvons en être fiers.

- Comme chaque année nous avons eu un superbe fleurissement de la part des Brigades Vertes auxquelles j'adresse mes félicitations au nom du Conseil Municipal.

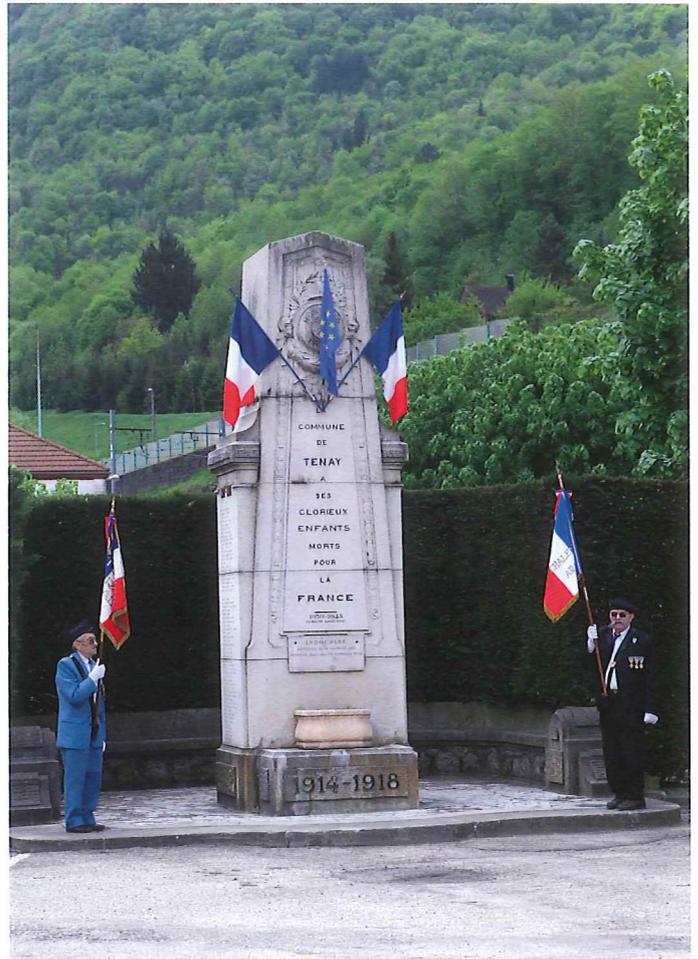
- En matière de commémorations nous avons marqué le 20ème anniversaire de l'ouverture de la déviation par la confection d'un DVD vendu en Mairie et relatant ce gros chantier qui a contribué à changer Tenay et à améliorer notre vie au quotidien.

Plus solennellement nous avons aussi commémoré le centième anniversaire de la fin de la guerre de 1914/1918, qui a fait 9 millions de morts au niveau mondial. A Tenay ce sont 153 jeunes qui y ont laissé leur vie, fauchés dans la fleur de l'âge.

Nous les honorons chaque année avec une forte présence de la population et des enfants des écoles grâce à leurs enseignants. Nous devons bien cela à ces poilus qui ont donné leur vie pour la Patrie et pour la République.

Je termine cet éditorial en remerciant nos fidèles annonceurs publicitaires et en vous donnant rendez-vous le dimanche 6 janvier à 11 h à la Salle des Fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire, Marc PERROT



## Terrassement - Travaux publics - Démolition



04 74 21 49 82

475 Av. de Trévoux

ST DENIS LES BOURG

SERVICES ELECTRICITÉ  
**Ohms**

Électricité générale

06 51 19 01 82

Sébastien ROMAND  
ohms.services@gmx.fr  
4, impasse le courtieux 01230 TENAY



GARAGE DE L'EUROPE  
38, Avenue de l'Europe  
01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

Frédéric MATHY

TEL. 04 74 36 31 53  
FAX 04 74 36 35 99

sarl.mathy@wanadoo.fr

## La médiation canine en ergothérapie à La Maison à Soie

**E**n septembre une nouvelle résidente un peu particulière est arrivée à la Maison à Soie. Il s'agit de JustYou, chien d'accompagnement social éduqué par l'association Handi-chien. JustYou, une femelle labrador noire de quatre ans, accompagne l'ergothérapeute dans son travail.



L'ergothérapeute cherche à favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées. Cela passe par exemple par l'aménagement de l'environnement pour qu'il soit plus adapté, mais aussi par des activités de rééducation aussi bien dans un objectif physique, cognitif ou encore social et affectif. L'ergothérapeute utilise alors une activité comme la cuisine ou le sport, peu importe tant que cela fait sens pour la personne : l'activité est un médiateur.

L'animal, le chien, peut donc être un de ces médiateurs, quoi qu'un peu particulier. Etant vivant, il renvoie un feedback affectif. Il est aussi non-jugeant. Des études montrent même l'apport bénéfique du chien sur la santé car il diminue la tension, le rythme cardiaque, favorise la production d'ocytocine, l'hormone du "bien-être" !

Nombreux sont les résidents qui ont eu un chien ou d'autres animaux. JustYou permet donc un travail de réminiscence des souvenirs. Elle intervient aussi en atelier de gym douce où les jeux avec elles sont un élément motivant supplémentaire.

Des séances en petit groupe de trois personnes maximum permettent de travailler des objectifs thérapeutiques plus personnels comme les préhensions : en s'aidant par exemple de diverses broches, ou encore la mémoire : en apprenant les différentes informations, les consignes à donner au chien.

L'ergothérapeute sait créer des exercices complets en fonction des capacités des résidents. Chez des personnes apathiques, des séances individuelles de stimulation multi-sensorielle autour du chien permettent un éveil. Enfin auprès des personnes en fin de vie, la présence du chien peut être un réconfort.

Une seule règle : ne pas donner à manger à JustYou autre chose que ses croquettes sinon l'embonpoint se fait sentir !

Morgane GIL-DURUPT, ergothérapeute

## Une nouvelle directrice adjointe chargée de l'EHPAD



Philippe Poulain, directeur adjoint chargé de l'EHPAD en poste depuis deux ans et demi étant admis à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2019, il sera remplacé à la même date par Delphine Remshagen.

Delphine Remshagen est diplômée de la promotion sortante de l'Ecole des Hautes

Etudes en Santé Publique à Rennes qui forme les directeurs des établissements hospitaliers et les établissements sociaux et médico-sociaux.

Elle est titulaire d'un master 1 de droit public et d'un master 2 juriste manager des structures sanitaires et sociales.

Elle a été préalablement responsable de service dans un hôpital lyonnais.



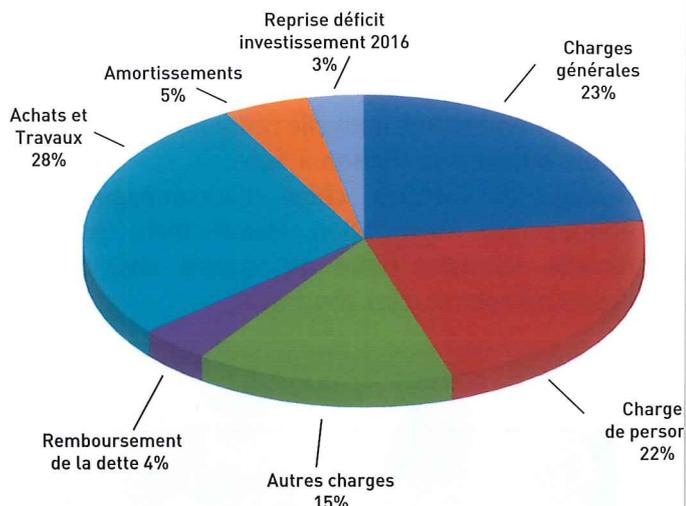
**DYNAMIC CONCEPT**  
AGENCE DE SAVOIE  
ARCHITECTE PAYSAGISTE  
SAVOIE HEXAPOLE  
BÂTIMENT AGRION  
73420 MERY

**DYNAMIC CONCEPT**  
BET Infrastructures VRD  
23 RUE DES CORDELIERS  
01300 Belley  
Tél. 04 79 42 54 90  
Fax 04 79 87 32 49  
contact@dynamic-concept.biz

## GESTION 2017

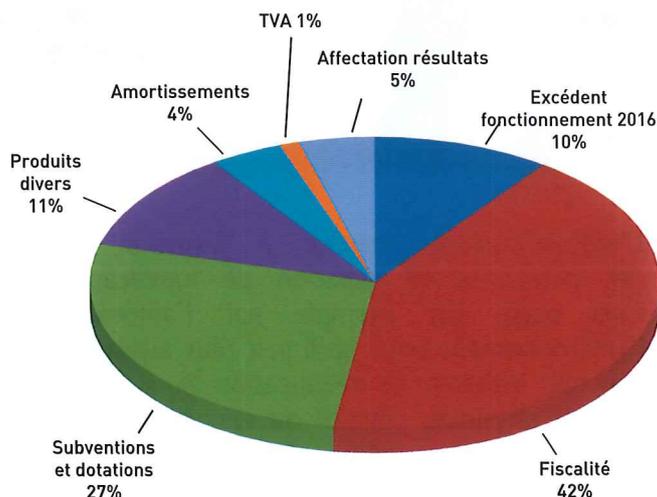
### DÉPENSES

<b>CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL</b> (VIE QUOTIDIENNE DE LA COMMUNE)	<b>317 257,50 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>302 507,84 €</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b> (INDEMNITÉS DES ÉLUS, COTISATIONS )	<b>204 488,98 €</b>
<b>REMBOURSEMENT DE LA DETTE</b> (INTÉRÊTS 18 912,13 € // CAPITAL 37 120,01 €)	<b>56 032,14 €</b>
<b>ACHATS ET TRAVAUX</b>	<b>385 877,46 €</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>66 955,21 €</b>
<b>REPRISE DÉFICIT INVESTISSEMENT 2015</b>	<b>44 852,79 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 377 971,92 €</b>



### RECETTES

<b>FONCTIONNEMENT 2016</b>	<b>164 484,53 €</b>
<b>FISCALITÉ</b>	<b>689 729,93 €</b>
<b>DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS</b>	<b>438 874,79 €</b>
<b>PRODUITS DES SERVICES ET GESTION COURANTE</b>	<b>183 192,52 €</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>66 955,21 €</b>
<b>REMBOURSEMENT TVA SUR DÉPENSES 2016</b>	<b>17 934,19 €</b>
<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016</b>	<b>70 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 631 171,17 €</b>



Le bilan comptable de 2017 fait état d'un excédent de fonctionnement de 472 504,07 € et un déficit d'Investissement d'un montant de 219 304,82 € (dû aux subventions sur travaux prévues sur budget 2017 mais encaissées en 2018).

A cela il faudra inclure les résultats de la CCVA dissoute qui reviennent à la Commune ce qui réduit le déficit de 52 340,03 € et augmente l'excédent de fonctionnement de 11 617,33 €

Ces résultats sont repris dans le budget prévisionnel 2018.

**MENUISERIE COUPRIE**  
MENUISERIE ET AGENCEMENT

FOURNITURE ET POSE  
BOIS, PVC, ALUMINIUM

LE CHAUCHAY  
01230 TORCIEU  
06 70 86 30 25

PATRICK-COUPRIE@ORANGE.FR



**POMPES FUNÈRES**  
**MARBRERIE DU PLATEAU**  
SARL

Philippe GIRAUT - Gabriel COULOMB - Martial MOIROUD

265, avenue Félix Mangini 01110 HAUTEVILLE-LOMPNES  
Habilitation 14.01.194

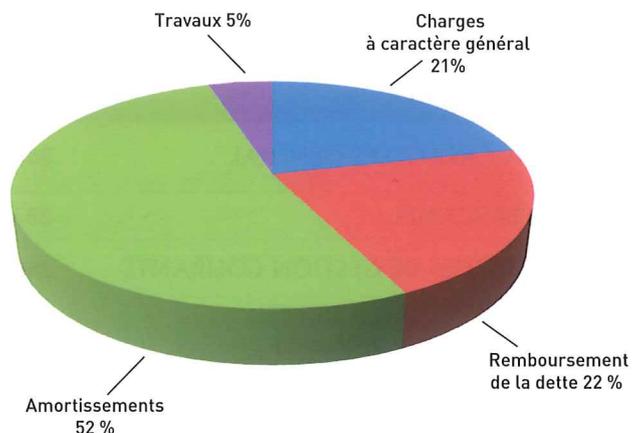
Tél. 04 74 40 89 39 24h/24 - 7j/7  
mail : pompesfunbresduplateau@orange.fr  
Fax : 04 74 40 89 94



## GESTION 2017

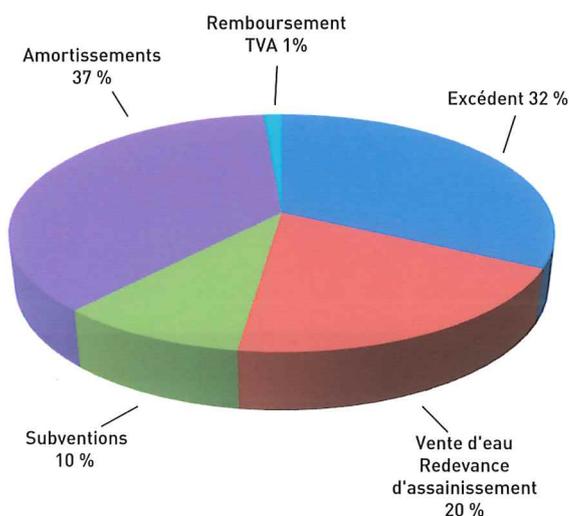
### DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	53 400,45 €
REMBOURSEMENT DETTE (INTÉRÊTS : 15 197,66 € // CAPITAL : 38 568,70 €)	53 766,36 €
AMORTISSEMENTS	130 695,20 €
TRAVAUX	11 676,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>249 538,06 €</b>



### RECETTES

EXCÉDENTS 2016	114 483,19 €
VENTE D'EAU, REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT	69 739,11 €
SUBVENTIONS	33 639,14 €
AMORTISSEMENTS	130 695,20 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2016	4 424,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>352 980,64 €</b>



L'excédent dégagé en section de fonctionnement s'élève à 6 525,08 € et celui d'Investissement à 96 917,50 €. Ils proviennent des excédents déjà constatés en 2016 et ils sont repris dans leur section respective au budget 2018.



## Entreprise Gilles MOURIER

Electricité générale - Eclairage public  
Chauffage électrique  
Rénovation

**Tél. 04 74 36 28 57**  
**Port. 06 95 47 99 12**  
entreprise.mourier@free.fr

ANGRIERES . 01230 SAINT RAMBERT EN BUGEY

## CONFORT de L'HABITAT



LUMIÈRE du JOUR Expert rénovation K'LINE

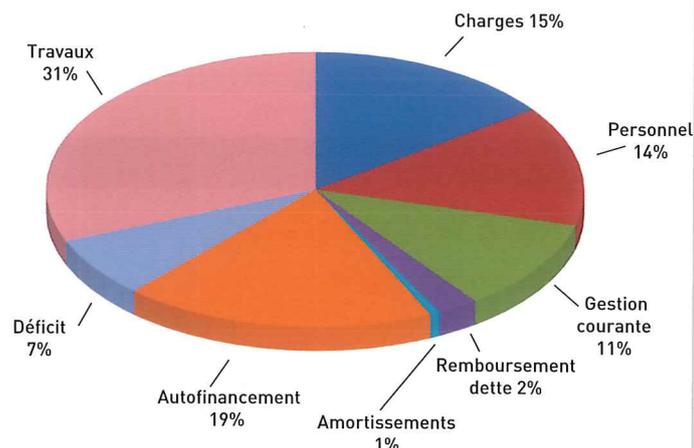
150, rue de la Ourtarde  
Z.A. En Beauvoir  
01500 CHATEAU-GAILLARD  
**04 74 34 53 08**

c.marquiant@confort-de-l-habitat.com [www.confort-de-l-habitat.com](http://www.confort-de-l-habitat.com)

## PRÉVISIONS 2018

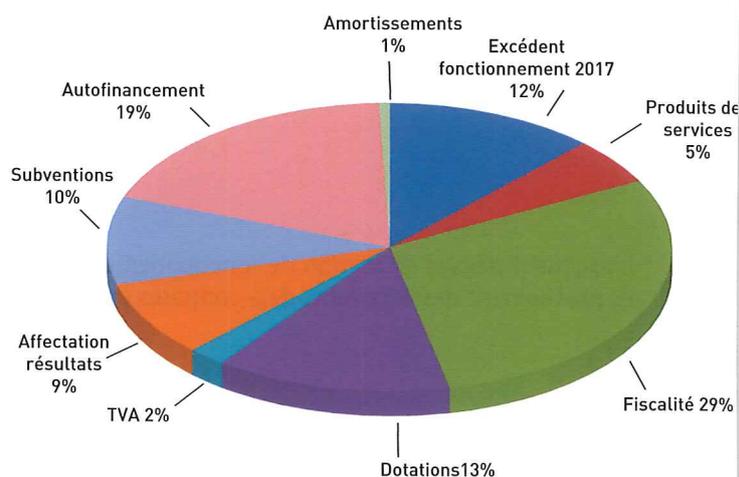
### DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	353 280,00 €
FRAIS DE PERSONNEL	333 100,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	254 620,00 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE (INTÉRÊTS 19 000 € // CAPITAL 39 085,21 €)	58 085,21 €
AUTOFINANCEMENT	442 500,00 €
REPRISE DÉFICIT INVESTISSEMENT 2017	166 964,79 €
TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERSES	735 950,00 €
AMORTISSEMENTS	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 359 500,00 €</b>



### RÉCETTES

EXCÉDENT FONCTIONNEMENT 2017	284 121,40 €
PRODUITS DES SERVICES ET DIVERS	122 674,60 €
FISCALITÉ ET COMPENSATIONS (DONT 310 000 € POUR LES 3 TAXES)	692 745,00 €
DOTATIONS	317 959,00 €
TVA	51 450,00 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017	200 000,00 €
SUBVENTIONS	233 050,00 €
AUTOFINANCEMENT	442 500,00 €
AMORTISSEMENTS	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 359 500,00 €</b>



En dépense, le gros chantier 2018 était la démolition et l'aménagement d'un parking Rue Centrale financé à 80 % par l'Etat. Les dépenses et recettes seront donc reportées en 2019.

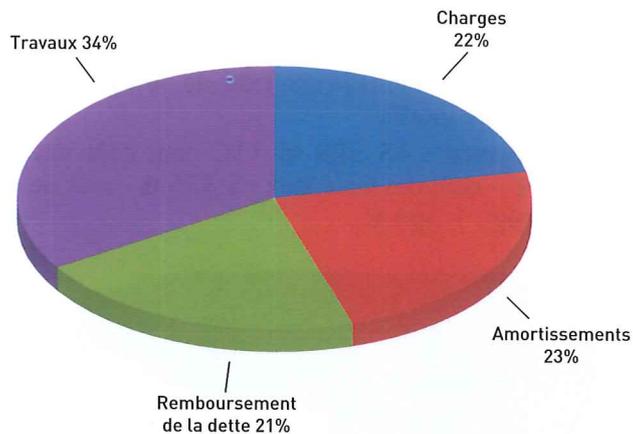
Les autres travaux sont détaillés dans l'édito du Maire et l'article de la Commission Travaux et Sécurité.

En recettes, la CCPA reverse à la Commune la somme de 203 000 € au titre de la compensation de la fiscalité, 86 000 € pour la compensation du transfert des compétences et une dotation de solidarité de 71 700,00 €.

## PRÉVISIONS 2018 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

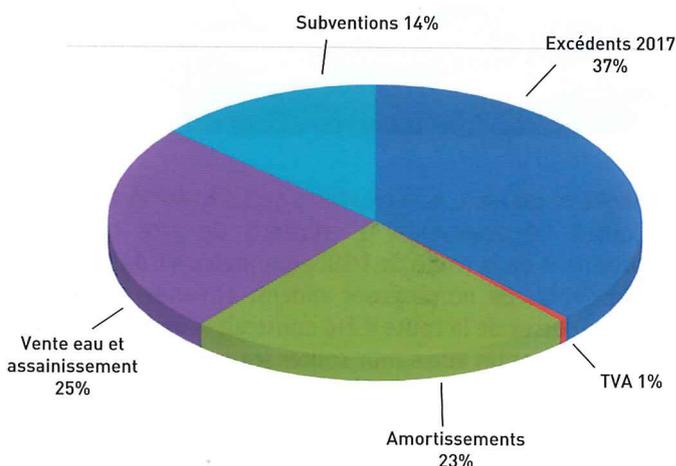
### DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	60 000,00 €
AMORTISSEMENTS	65 000,00 €
TRAVAUX	58 000,00 €
REMBOURSEMENT DETTE (INTÉRÊTS : 18 000,00 € // CAPITAL : 40 000,00 €)	94 420,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>277 420,00 €</b>



### RECETTES

EXCÉDENTS	103 442,58 €
REMBOURSEMENT TVA SUR DÉPENSES 2017	1 502,50 €
AMORTISSEMENTS	65 000,00 €
VENTE D'EAU ET REDEVANCE ASSAINISSEMENT	69 474,92 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	38 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>277 420,00 €</b>



### COÛT DE L'AMÉNAGEMENT DU PARKING RUE CENTRALE

ACQUISITIONS	87 199,18 €
DIAGNOSTIC AMIANTE	20 520,00 €
TRAVAUX	310 026,54 €
DESAMIANTAGE	73 315,19 €
DEMOLITION	84 000,00 €
MACONNERIE/VRD	152 711,35 €
MAITRISE D'ŒUVRE	43 920,00 €
DIVERS	4 580,00 €
	466 245,72 €

SUBVENTION DE L'ÉTAT (hors acquisitions et Travaux VRD) : 320 800,00 €

**TERRAIN MULTISPORT**

Les employés municipaux ont beaucoup œuvré à l'installation du city stade situé aux Eaux Noires. Ils ont mis en place les cages, nivelé le terrain avant de le recouvrir de sable concassé. Ils ont aussi préparé les semelles béton et fixé les clôtures. Nous avons aussi installé une table de ping-pong pour finaliser ce complexe sportif.

Montant total : 15 599 € TTC dont coût des modules : 8880 € - coût des matériaux : 5 355 € - coût de la table de ping-pong : 1 364 €

**TRAVAUX SUR LA ROUTE DE TENAY À MALIX**

Le Conseil Départemental a entrepris de gros travaux de confortement de la route de Malix qui menaçait de partir dans le ravin depuis de nombreuses années. Un mur soutenant le terrain au-dessus de la route a été construit remplaçant celui en pierres sèches et un autre mur soutenant la route en contrebas a été implanté afin de conforter la route et une barrière de sécurité installée.

**ACCESSIBILITÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés à l'école primaire : une rampe d'accès handicapés était obligatoire. Elle a été implantée en partie dans l'ex massif de fleurs qui courrait le long de la façade de l'école, la porte d'entrée a été mise aux normes en vigueur. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Galizzi sous la responsabilité de Monsieur Berger, architecte et maître d'œuvre pour l'occasion.

Les travaux s'élèvent à 39 918.82 € TTC.

Une subvention de 11 643 € a été accordée par l'Etat au titre de la mise aux normes accessibilité.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Le radar pédagogique demandé par les habitants de la rue Neuve afin de réguler la circulation est installé. Nos agents ont fixé le mât et Gilles Mourier a effectué le branchement. (prix 2783 € TTC avec la pose).

Rappel : la vitesse est limitée à 30 km/h dans les deux sens sur la rue Neuve.

Afin de ralentir la circulation à la sortie de Tenay vers le Moulin à Ciment, l'entreprise Eiffage a installé des bandes rugueuses sur la route (montant 1 998.00 €)

**DIVERS TRAVAUX :**

- Afin d'assurer la sécurité incendie de l'école maternelle, il a été préconisé de supprimer les caves mises à destination des locataires. En échange des box ont été réalisés dans une ancienne salle de classe au premier étage du bâtiment, travail réalisé par nos agents.

- Afin de pallier au manque de civisme de ceux qui confondent espace public et dépôt sauvage d'ordures en tous genres, les agents communaux ont clôt la partie du parking de la vieille coop située au pied de l'immeuble d'habitation.

# ET ENVIRONNEMENT

A ce propos, des indéclicats ont effectué la vidange de leur véhicule sur le dit parking et ont récupéré l'huile de vidange dans un simple sac poubelle, même chose rue l'Abbé...ce sont des actes inacceptables et irresponsables. Nous rappelons à tous que les huiles de vidange et de friture sont récupérées gratuitement à la déchèterie.

- Afin de faciliter l'information, nos agents ont procédé à l'implantation de mâts permettant la pause de banderoles annonciatrices de manifestation. Ces dernières sont à déposer en mairie 15 jours avant la manifestation, nos agents se chargeront de les installer et de les déposer.
- En face de l'entrée de la Maison à Soie, un banc a été installé afin de permettre aux pensionnaires de profiter de la fraîcheur de l'Albarine.
- Le jardin du souvenir a été remis aux normes en vigueur par l'entreprise Pierres et Béton du Bugey



- La société Eiffage a enrobé le parking et les allées des "HLM" pour un montant de travaux de 59 083 € TTC.



## ECLAIRAGE PUBLIC

Gilles Mourier a installé des lampadaires sur la commune avec éclairage à leds. Les socles en béton ont été réalisés par les employés communaux. (montant 13 060.00 €)  
Quatre ont été mis à l'allée de Champ Jupon

Un à l'allée des Eglantines (Champ Jupon)  
Un à l'allée des Aubépines (Champ Jupon)  
Un sur le parking à l'arrière du bâtiment de la Maison à Soie

## DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

Le Déploiement du réseau de fibre optique est terminé dans le bourg. L'entreprise Serpollet a rempli sa mission en essayant de ne pas gêner outre mesure les riverains. Prochaine étape non programmée à ce jour, le câblage de la fibre qui permettra ensuite aux tenaysiens de se connecter aux réseaux de haut débit.

## FLEURISSEMENT

Le fleurissement est cette année encore fort bien réussi et met en valeur les rues et passerelles de Tenay. Merci aux Brigades Vertes et à leur responsable Vincent pour leur investissement dans notre Commune.

## ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Les décors de fin d'année de la Rue de la Gare et de la Rue Centrale sont remplacés, soit 12 motifs.

Nous avons fait un contrat de location auprès de la société Decolum avec option d'achat au bout de 3 ans (montant 7506 € TTC soit 2502 € TTC par an pendant 3 ans). Les décors sont garantis 3 ans.

## UN PEU DE CIVISME

- Il est important de rappeler l'article 14 de l'arrêté préfectoral régissant l'utilisation des engins.

"Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances, et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés émanant de leur comportement, de leurs activités, de leurs animaux, des appareils tels que dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, et d'exploitation de piscines, instruments et appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent."

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## VÉRIFICATION DE NOS INSTALLATIONS

La société Socotec est chargée de vérifier nos aires de jeux et les installations dans nos bâtiments publics (électrique, alarme incendie, système de désenfumage, aires de jeux...).

Véolia est chargée de contrôler les postes d'incendie et l'entretien de nos STEP. L'entreprise Desautel contrôle les extincteurs et la société Joseph vérifie les équipements de cuisine de la salle des fêtes et ceux de la cantine.

## VOYAGE SCOLAIRE DES ENFANTS DE LA PRIMAIRE.



Les enfants sont partis 3 jours en classe découverte à la Féclaz. Le séjour, quoiqu'un peu perturbé par la pluie, a été fort apprécié par les enfants.

Il faut donc remercier l'équipe enseignante pour son engagement sans faille dans ce projet mais également le Sou des Ecoles qui a contribué grandement à son financement. La Mairie a elle aussi apporté son obole dans le financement ainsi que la Société des Présentoirs Seiller qui, comme d'habitude a apporté sa contribution, permettant ainsi au maximum d'enfants de profiter de cette belle expérience. Merci et bravo à tous.

L'équipe de la maternelle a souhaité faire réaliser un petit jardin pour planter quelques légumes. Les agents municipaux ont réalisé les travaux dans la cour arrière de la maternelle.

## L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE 2018-2019



Les enseignants, eux ont retrouvé le chemin de l'école dès le vendredi 31 août afin de peaufiner les derniers détails concernant l'accueil des enfants. Gageons d'ailleurs que pour grand nombre d'entre eux, le retour dans les classes s'est fait bien avant.

Les équipes n'ont guère changé :

En maternelle: la directrice Julie Mélidon a en charge cette année les tout petits, petits moyens laissant à Carole Blanc le seul niveau des grands. Comme à l'accoutumée Christine la seconde le matin, Ludivine, elle, est présente auprès de Carole.

En primaire : Sophie Juenet, directrice a en charge les CP exclusivement pour répondre aux directives ministérielles ayant cours dans les écoles en REP (CP à 13 élèves pour les matières fondamentales). Le CE1/CE2 est assuré par Bertrand Jouve, nommé en remplacement de Françoise Grange partie en Isère suite à la mutation de son époux. Audrey Dubézak a, comme l'an dernier, la charge des CM1/CM2. Julie Pellarrey complète l'équipe (elle assure le complément de Carole le mardi, et d'Audrey le jeudi). Gaëlle Bernard, Titulaire remplaçante, est attachée à l'école de Tenay.



**Courenq - Yvoz  
ASSURANCES**

*Toutes Assurances  
Professionnelles*  
PRODUITS FINANCIERS  
ET ÉPARGNE RETRAITE  
Auto - Habitation -  
Complémentaire Santé

36, boulevard du Mail BP 56 - 01302 BELLEY  
Tél. 04 79 81 04 35

## Association d'insertion socio professionnelle



- Chantiers environnements  
Entretien des espaces verts et naturels
- Jardin de Cocagne du Bugey  
Production et vente de légumes bio
- Infirmière agent de santé  
Action départementale portée par l'association

04 79 81 12 79

[lesbrigadesvertes@hotmail.com](mailto:lesbrigadesvertes@hotmail.com)



## UN SOUTIEN FINANCIER POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES À AMÉLIORER LEUR LOGEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) poursuit son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants en mettant en place un nouveau dispositif d'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) qui est élargi à l'ensemble des 53 communes qui la composent dont la commune de Tenay.

L'action de la CCPA, soutenue par l'Agence Nationale de l'Habitat et le Conseil Départemental de l'Ain, vise notamment à **soutenir financièrement des projets d'amélioration de l'habitat privé.**

Plusieurs types de projets sont concernés :

- Travaux d'adaptation dans les logements occupés par des personnes âgées ou handicapées afin de faciliter leur maintien à domicile.
- Travaux d'économie d'énergie
- Travaux de réhabilitation complète de logements

**Pendant 5 ans**, les propriétaires de logement pourront bénéficier d'aides spécifiques pour les aider à le réhabiliter.

Les aides concernent aussi bien les propriétaires occupants que les propriétaires bailleurs.

D'un niveau très important, elles ont pour vocation à faciliter la prise de décision et aider les propriétaires à concrétiser leur projet. Pour les propriétaires occupants, cette aide s'adresse aux ménages modestes.

Pour les bailleurs, l'aide est conditionnée au respect d'un niveau de loyer.

Propriétaires occupants éligibles aux aides de l'anah, comme propriétaires bailleurs pourront être **accompagnés et conseillés gratuitement par l'équipe URBANIS** qui leur apportera des conseils sur leur projet de travaux et les appuiera ensuite dans la mobilisation des aides financières de l'OPAH-RU.

**Pour toutes informations sur les aides aux travaux et vérifier l'éligibilité à votre projet, contactez URBANIS :**

**Par téléphone au 04 82 91 85 03 ou lors des permanences tous 1<sup>ers</sup> jeudis du mois de 14 h 30 à 18 h à l'Agora à**

**Ambérieu (en face de la gare).**

**Prenez rendez-vous au préalable sur [www.clicrdv.com/URBANIS-Lyon](http://www.clicrdv.com/URBANIS-Lyon)**

**ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.**

**ET AUSSI**, un Soutien aux occupants dont le logement ne respecte pas les conditions d'habitabilité

Parallèlement à l'OPAH, la CCPA souhaite accompagner les occupants en situation d'habitat indigne sur son territoire afin de les aider à retrouver des conditions de vie acceptables.



## TOURISME



Concernant l'activité Tourisme à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain la stratégie marketing est mise en place.

Deux cibles prioritaires ont été identifiées :

- Les Lyonnais (familles et jeunes adultes), avec comme promesse un terrain de jeu idéal à explorer (loisirs de plein air, patrimoine....)
  - Les touristes d'affaire (déjà nombreux avec le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain). L'objectif est de faciliter l'accès à l'offre pour les personnes en déplacement. La promesse est de séjourner sur un lieu où on se sent bien, pendant et après son séjour professionnel.
  - Pour faire venir les lyonnais, il s'agit de montrer ce qui nous différencie et miser sur nos atouts nature. Il faut mettre en avant la variété des paysages, le relief, les cascades (ex. La Charabotte) le vert à perte de vue, l'aspect sauvage, les panoramas, donnent une image de poumon vert à proximité de Lyon. Il faut aussi leur montrer la facilité d'accès.
  - un site internet financé à hauteur de 40 000 € par la CCPA sera en cours d'élaboration sur 2019. Il puisera largement dans la photothèque de l'Office du Tourisme, riche de plus de 1000 vues qui devront être sélectionnées, répertoriées et vérifiées quant au droit à l'image.
  - Une plaque annuelle sera diffusée avec les manifestations emblématiques ainsi qu'une carte touristique du territoire avec les sites principaux.
  - De grands projets touristiques sont à l'étude sur la Vallée de l'Albarine : - le projet spéléologie à Torcieu - le projet "vertical" sur le site de la cascade de Charabotte à Chaley.
- Avec le site médiéval de Montcornelles sur le plateau d'Hauteville, notre secteur du Bugéy devrait devenir un lieu d'attraction touristique majeur dans les années à venir.

# ROSITA PALLARÈS

## Lettres de Rosita Pallares

Béziers, le 2 septembre 2018

Monsieur le Maire de Tenay,

Monsieur le Maire, je suis une vieille dame de 93 ans, si je me permets de vous écrire aujourd'hui, c'est un peu pour perpétuer le souvenir et remercier ce beau petit village de Tenay où j'ai passé ma jeunesse. Avant de trépasser, je voulais lui rendre hommage. Le motifs ? Les causes d'une guerre. J'avais 14 ans quand je suis arrivée à Tenay. C'était en 1939. Avec ma maman et mon frère, nous étions des réfugiés espagnols. Mon pauvre papa, on l'avait gardé au camp d'Argeles. Nous avons séjourné à Tenay jusqu'à la fin 1945. Pendant cette époque, Tenay a été le refuge de bon nombre d'espagnols. Il nous a ouvert les bras, il nous a aimé, il nous a respecté.

Je me souviens de la famille Mouchetant et leurs enfants Jean, Marcel, René. C'est chez eux qu'on a été hébergé. C'était à la rue de Plomb au N°9. Pour pouvoir vivre décemment, ma maman faisait des ménages chez M. Thierry, épicerie rue Centrale, chez M et Mme Floquet, café rue Centrale, chez Melle Roche, mercerie Place du Pont. Moi, j'étais employée chez Mme Béchet, coiffeuse. En 1942, j'ai eu la chance de pouvoir travailler à la Schappe ... en 1942 une bombe est tombée dessus, Dieu merci il n'y a pas eu de victime.

J'ai le devoir de remercier M. Delaz, maire de cette époque, et M. Michel Bron qui faisait partie de la Mairie aussi. De grands Messieurs de mérite et beaucoup de qualité. J'ai une pensée pour eux.

Et puis mes bons souvenirs : l'Hôtel des Arts, rue Centrale, où j'ai tant dansé après guerre ; le café à Argis "Le 20 sans 0" où nous allions avec mes copines danser. Dans ces années, Tenay avait la réputation d'avoir de très jolies filles. Des garçons d'Ambérieu ou de St Rambert venaient à Tenay pour danser avec elles. Mes chères Amies, je ne les oublierai jamais, Luciana Odette, Bergeretti, Inès et Noëlle Mangaretto, Payen Jane, Solange Debesse, Boutin Jeannine et Odette, Valley Jeanne et Joséphine Des Jumelles, Vital Odette, Bousquet Camille, Briffont H. et toutes celles dont j'ai oublié le nom.

Tenay est peut-être une petite commune, mais elle est grande en Histoire. J'ai tant de souvenirs dans ma tête que je pourrai écrire un livre. Mon souhait : que Tenay reste un Devoir de Mémoire pour toutes les générations à venir.

A toute la génération de 1939-1945, vivant ou absent, j'adresse toute ma reconnaissance, gratitude et du fond du cœur un grand merci. Je vous remercie, Monsieur le Maire, d'avoir pris le temps pour lire ma lettre. A vous et tout le Conseil Municipal, je vous prie d'accepter mes sincères salutations.



Château de Grammont surplombant le lac de Chavoley

# RÉFUGIÉE ESPAGNOLE DE 1939 À 1945

A ce courrier le Maire a répondu le 18 septembre et voici la 2<sup>ème</sup> lettre.

Béziers, le 27 septembre 2018

Cher Monsieur Perrot,

C'est avec plaisir et émotion que vous avez lu ma lettre du 2 septembre. Moi, c'est avec plaisir et larmes d'émotion, que j'ai lu la vôtre du 18 septembre dernier. Merci pour votre lettre, votre gentillesse et pour la jolie photo du regretté M. Pelaz. Lorsqu'il marchait dans les rues de Tenay, c'est son chapeau qu'on regardait en premier. Il nous impressionnait. Dans votre lettre vous dites que je suis le deuxième témoignage des réfugiés espagnols, de la qualité de l'accueil de la Municipalité de Tenay. Je crains malheureusement que je sois même la dernière à pouvoir témoigner. Car M. le Maire, l'histoire des Réfugiés Espagnols de Tenay s'est terminée un peu tragiquement. En effet, en juin 1940, au moment de la débâcle et quand les allemands ont envahi la France, quand ils ont envahi Tenay, nous les Espagnols, ils nous ont tous fait monter dans un camion direction le Château de Grammont non loin de Belley. C'était un lieu d'internement. Quand nous sommes arrivés au Château, il y avait déjà beaucoup de réfugiés, un peu de tout, des espagnols, des juifs, des tziganes, des malgaches et j'en passe.

À présent je parle juste des Réfugiés Espagnols de Tenay. À Tenay, les réfugiés c'étaient des femmes et des enfants. Les maris, les pères, on les avait gardés dans les camps de concentration de France et d'Allemagne. Beaucoup y sont morts. C'est donc des femmes et des enfants qui sont arrivés au Château de Grammont. Nous y avons séjourné quelques semaines dans des conditions désastreuses. On ne voyait que la misère, la souffrance et les pleurs des enfants innocents. Après de longs interrogatoires et mauvais traitements parfois infligés aux femmes, seules six femmes dont ma maman, mon petit frère et moi ont été remis dans un camion par les allemands, direction Tenay. Nous n'avons pas même pu dire un mot ou embrasser nos compatriotes qui sont restés au Château, en pleurs et dans la souffrance. Nous sommes arrivés à Tenay pour la deuxième fois le cœur meurtri. Dieu nous a sauvés des mains des allemands. Nous avons été six familles qui ont eu le privilège de sortir vivantes du Château. Mais les autres, nos chers compatriotes ? Nous n'avons jamais rien su d'eux. Quant au nom des cinq familles libérées qui sont arrivées avec nous à Tenay, hélas je ne me souviens plus, mais je me souviens de leur prénom : Térésa, Catalina, Mercédès, Isabel, Manuela. Ci-joint quelques photos de ma jeunesse à Tenay. Dans ce Club Sportif Tenaïsien, il n'y avait que des filles de Tenay. Une année nous avons donné une fête, représentation artistique du Club au cinéma de la rue de Plomb. La salle était comble, nous avons eu beaucoup de succès. Et les garçons avaient la bouche ouverte en regardant nos gambettes.

Avant de terminer ma lettre, je tiens à vous remercier de votre aimable invitation M. Le Maire. Certes, ça serait un grand bonheur pour moi de revoir mon Tenay. Hélas, je n'ai plus l'âge de voyager. À 93 ans, Dieu merci je suis encore alerte. Je me fais ma cuisine (à l'espagnole), mon ménage, mes courses. Bon, il y a l'arthrose, qui me taquine, la vue qui baisse, mon Dieu je n'ai plus 20 ans. Et puis si je viens à Tenay, l'émotion, les souvenirs, les peines aussi, M. le Maire, mon cœur est capable de me laisser tomber. Vous serez obligé de m'enterrer, vous imaginez tout le travail que je peux causer ? Par contre M Perrot si vous et votre Dame avez envie de venir à Béziers, ma maison vous est grande ouverte et j'ai une chambre à votre disposition.

Bon, je vous ai assez dérangé, je vous prie de m'excuser. Rosita se permet de vous faire une bise sur la joue. À bientôt, toute ma sympathie.

Rosita



## LA VIE DE ROSITA PALLARÈS

Rosita est née le 26 novembre 1925 à Carcassonne car ses parents avaient une tante dans cette ville et sont venus d'Espagne travailler en France en 1924. Ils sont repartis en Espagne dans la région de Barcelone en 1927 où ils sont restés jusqu'en janvier 1939.

Rosita a connu la guerre civile en Espagne et ses horreurs, notamment les bombardements. En janvier 1939, elle a quitté son pays avec son père, sa mère et son petit frère Ezechiel en franchissant les Pyrénées à pieds avec l'aide d'un passeur. Ses parents voulaient retourner à Carcassonne. Les gendarmes ont arrêté son père pour l'emmener au camp d'Argelès puis, en tant que catalan, il a été dirigé vers le camp d'Agde. Enfin pour éviter de retourner dans l'Espagne de Franco, il s'est porté volontaire pour aller travailler sur la ligne Maginot. Rosita, sa maman et son petit frère ont pris le train à Argelès, direction Chatillon-de-Michaille puis la colonie de Pré-Jeantet en plein hiver. Ils y sont restés de janvier à mars 1939. Puis

ils sont arrivés à Tenay. Le Maire Jean PELAZ, secondé par M Michel BRON son adjoint, ont réparti les réfugiés espagnols dans les différents logements vacants de la Commune. La famille PALLARÈS a été logée chez M et Mme MOUCHETANT, rue de Plomb, où ils sont restés jusqu'en novembre 1945.

A la débâcle, en mai-juin 1940, le papa avait fait sur la ligne Maginot, la connaissance d'un savoyard, et dans le désordre général, ils en ont profité pour revenir en Savoie. D'abord bûcheron, M PALLARÈS est venu travailler clandestinement à Chambéry, comme plongeur dans un restaurant. Il correspondait par lettres avec sa femme par médiation de la Croix-Rouge. En 1946, sa famille l'a rejoint : Rosita s'est mariée le 10 Mai 1947 à Chambéry avec un espagnol,

M Pasqual FERNANDEZ, ancien résistant dans le Vercors. Des tenaysiens sont venus au mariage : M Michel BRON (que Rosita considérait comme son second papa pour le soutien apporté à sa famille) ainsi que M et Mme FLOQUET cafetiers (en face de l'Ecole Élémentaire des garçons). Elle a eu trois fils : Jacky né en 1947, Albert né en 1955 et Patrick né en 1963. La famille FERNANDEZ est venue s'installer à Béziers en 1960.

Aujourd'hui, à 93 ans, Rosita, toujours alerte, vit seule en appartement à Béziers. Son fils Patrick est décédé accidentellement en 1990, son mari en 1992, son fils aîné Jacky en 2005. Elle a trois petits-enfants et une arrière petite-fille de 6 ans. Le Maire et sa compagne sont allés lui rendre visite le week-end du 5 au 7 octobre à BEZIERS. Le Maire lui a remis la médaille d'honneur de Tenay, le livre de Jacqueline DI CARLO "Le Temps d'avant" et des exemplaires du Bulletin Municipal. Rosita a été très émue de toutes ces marques d'attention et nous a remerciés du fond du cœur.

# AVEC LES TENAYSIENS



La famille Pallares (1939)



Rosita avec O. Vital et C. Bousquet (1942)



Avec les jumelles Valley (1943)



Avec les soeurs Mangaretto (1944)



Avec la famille Floquet (1948)



A la vogue avec son mari et ses fils (1956)

## ANCIENS COMBATTANTS TENAY ARGIS CHALEY



Cette année, malgré la faiblesse de notre effectif, nous avons maintenu une activité satisfaisante : 14 sorties du drapeau devant les monuments ou églises pour accompagner nos camarades à leur dernière demeure. Ce fut le cas hélas, pour notre grand ancien et ami Louis BARBET.

2018, année du centenaire, était aussi la date butoir que je m'étais fixée pour arrêter mes activités de Président : l'âge, 15 ans de secrétariat en Gironde, 20 ans de présidence

ici, c'était pour moi l'heure d'arrêter.

De ces années je retiendrai la formidable solidarité et l'amitié qui ont uni nos trois générations du Feu et le plaisir de côtoyer ces anciens qui avaient une histoire

## FNACA - FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Voilà plus de 50 ans que nous vivons dans un pays où la peur de la guerre et la hantise de l'envahisseur ont disparu.

Le Président Chirac a proposé et fait voter la suppression du service militaire obligatoire pour développer une armée de métier très technique pour défendre notre pays et nos valeurs. Tout cela a épargné les jeunes générations et nous devons l'apprécier. Cependant, il ne faut pas oublier que la France a son histoire et celle que nous avons la chance de vivre aujourd'hui n'efface pas celle d'hier, de nos parents, grands-parents... Le centenaire de la « Grande Guerre » est là, cette année, pour nous le rappeler. A une époque où l'on parle de la solidarité dans beaucoup de domaines, il est normal que chaque citoyen français et surtout les jeunes générations, participent aux diverses commémorations nationales. Cet acte sera le témoignage du respect et de la reconnaissance envers ceux qui, en payant de leur vie, ont permis de faire vivre la France d'aujourd'hui et les valeurs qu'elle défend. C'est bien la raison d'être de l'action de nos fédérations d'anciens combattants qui perpétuent, aux côtés des municipalités dans toute la France, ce devoir de mémoire.

*Le bureau*

## AGATH



L'association de défense des usagers des gares de Tenay-Hauteville et Virieu-le-Grand-Belley (AGaTH) a vu le jour au printemps 2018 pour préserver les arrêts de trains qui permettent aux habitants de la vallée et du plateau de se rendre notamment à Lyon et Ambérieu, et d'en revenir.

Dès le mois de mai, nous avons lancé une pétition sur Internet, dans les commerces et dans les Mairies de nos villages. 7 500 signatures ont ainsi été collectées.

Avec l'aide des Maires de Tenay et Virieu-le-Grand et des élus locaux, régionaux et nationaux, deux rassemblements ont été organisés les 23 juin et 21 juillet. Ces manifestations ont rassemblé plus de 950 personnes.

Cette mobilisation massive associée aux contre-propositions d'horaires de l'association AGaTH ont permis à la Région, dans ses négociations avec la SNCF, de maintenir l'arrêt des trains les plus empruntés.

Malgré ces avancées, les négociations continuent, car les propositions de la SNCF ne prennent pas en compte les besoins d'une partie des scolaires, les retours tardifs de Lyon et le maintien de certaines dessertes pendant les vacances scolaires.

Nous sommes tous concernés par le maintien des arrêts en gare de Tenay, n'hésitez pas à rejoindre l'association AGaTH. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons nous faire entendre.

Pour tout renseignement : Jean-François BONIN 07 84 94 73 80 ou par mail : [contact@assoagath.fr](mailto:contact@assoagath.fr)

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre site internet <http://www.assoagath.fr/> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/assoagath01/>

NB : les nouveaux horaires SNCF pour 2019 sont en ligne <https://www.oui.sncf>



Pierre d'Hauteville

Carrières d'Hauteville  
Concassage  
Pierre marbrière

Route de Brénod - 01110 CHAMPDOR  
Tél. : 04 74 36 02 12  
Fax : 04 74 36 03 17

## AAPPMA



Ceufs de perches fraîchement pondus

2018 aura été une année proche de 2017, avec cependant de fortes précipitations aux printemps qui ont permis de remplir rivière et nappe phréatique. Aussi, malgré un été chaud et sec, l'Albarine s'est bien comportée en terme de débit et de température. Ce qui est loin d'être le cas sur les autres bassins versants où la mauvaise gestion de l'eau apporte ses méfaits, et les poissons en ont subi les conséquences. Des conséquences qui commencent par toucher désormais la ressource en eau potable.

Car ne l'oublions pas, la bonne santé d'une rivière et donc la bonne tenue de ses populations de truites et d'ombres, est le garant d'une eau potable de qualité et d'une ressource en eau équilibrée.

Aussi, les travaux effectués depuis deux décennies sur la rivière portent aujourd'hui, et plus que jamais leur fruit, et ont permis aux pêcheurs et aux poissons de passer une saison relativement convenable.

Les travaux 2018 nous ont permis d'améliorer encore davantage la qualité de la rivière, et notamment l'habitat piscicole.

Un habitat qui a son un impact sur l'oxygénation de la rivière et son autoépuration.

L'AAPPMA a vendu encore cette année plus de 2 500 cartes de pêche. Le plan d'eau de Chaley ouvert sous la forme d'un réservoir pour la pêche à la mouche complète bien la saison de pêche et la prolonge. Le lac des Hôpitaux a subi lui aussi des travaux, notamment pour le carnassier, et ça paye ! Le nombre de brochets, sandres, perches, ainsi que la taille sont là pour l'attester. Quant aux carpes, la réputation du lac n'est plus à faire, et la rigueur apportée concernant les pêches de nuit est appréciée des pêcheurs.

L'AAPPMA a créé sa page facebook cette année en complément de son site internet, et les pêcheurs sont nombreux à nous suivre et à nous encourager pour la qualité de la rivière et des poissons. Aussi, malgré les nombreux problèmes que l'AAPPMA gère régulièrement, la gestion porte ses fruits, et les nombreuses pêches d'inventaires réalisées au cours de l'année l'ont très largement confirmé.

Petit rappel également concernant les réseaux d'assainissement, même si nous le répétons souvent : merci de ne pas jeter dans vos eaux usées les lingettes féminines, les lingettes de nettoyage, et autres résidus. Cela crée des dysfonctionnements importants dans le réseau et la station d'épuration. On a la chance d'avoir un réseau convenable sur Tenay (entre autre, car cette remarque est valable pour toutes les communes) qui permet à tous de bénéficier d'une eau propre. Alors tous ensemble, tâchons d'améliorer son fonctionnement, et ainsi diminuer les coûts d'entretien. Idem pour tous les déchets retrouvés dans l'Albarine, où certains profitent des crues pour se délester de leurs objets encombrants. Les pêcheurs en ont ramassé des centaines de kilos après les crues de cet hiver. Et non, la rivière n'est pas une poubelle ! Merci pour elle !

Les résultats piscicoles sont à la hauteur de nos espérances, avec la qualité des poissons en prime. Une étude génétique est d'ailleurs en cours à ce sujet, doublée d'une étude sur le taux de croissance des poissons.

Nos efforts payent, nous allons essayer de les poursuivre !

**U.S.TENAY FOOTBALL** est composée de 43 licenciés (1 équipe senior ainsi que de 2 équipes enfant), pour la saison sportive 2018/2019.

Cette saison, 4 dirigeantes féminines sont venues alimenter l'équipe dirigeante.

L'objectif senior, après de nombreux arrêts de licenciés adultes, est de se maintenir en division D3 du District de l'Ain de Football.

Pour le foot animation (enfants), l'apprentissage des règles du jeu ainsi que des valeurs font partie intégrante des nouveaux jeunes joueurs tenaysiens.

Nous commençons à préparer les 100 ans du club dont les célébrations se dérouleront courant 2020.

Cordialement

Alfredo CAVERO, Secrétaire U.S.TENAY



# LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE



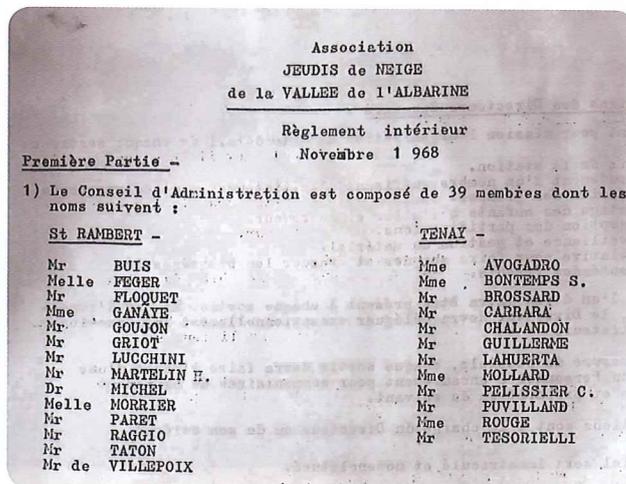
## 1968 - 2018 ASSOCIATION DES MERCREDIS DE NEIGE

Il y a 50 ans, Jean Claude Killy devenait triple champion Olympique de ski et un groupe de pionniers de la vallée de l'Albarine créait les

« Jeudis » de Neige ! 50 ans plus tard, nous attendons toujours avec impatience les premiers flocons de la saison pour accompagner les enfants de la vallée sur les pentes des stations de la région !

Cette saison, les sorties auront lieu aux Plans d'Hotonnes et à Menthieres (Station Mont-Jura) afin de bénéficier, si nécessaire, d'un meilleur enneigement L'encadrement et la formation des enfants sont assurés par une équipe de skieurs confirmés en partenariat avec des moniteurs de l'Ecole de Ski Français. Les sorties sont ouvertes à tous les enfants dès le CP. Les skis sont prêtés par l'association pour les sorties du mercredi et un système de location est proposé aux familles qui souhaitent utiliser le matériel le week-end et durant les vacances scolaires. Une braderie est également organisée en début de saison pour l'équipement en chaussures et vêtements de ski. Toutes les dates (sorties, manifestations...) ainsi que les modalités d'inscription sont communiquées aux familles par l'intermédiaire des écoles et des cahiers de liaison.

Pour tout renseignement complémentaire : [mercredideneige01@gmail.com](mailto:mercredideneige01@gmail.com) ou Gaël Allain 06 83 74 53 04



## CHORI'AL

### Association loi 1901 dont l'objet est l'enseignement et la pratique de l'art vocal.

Association loi 1901 dont l'objet est l'enseignement et la pratique de l'art vocal.

Le groupe choral mixte a débuté sa 10<sup>ème</sup> saison. Les quatre pupitres principaux réunissent les choristes amateurs venus des différentes Communes du Bas Bugy. Stéphanie Ballandrin-Bulin, Chef de Chœur, met ses divers talents musicaux au service de CHORI'AL avec dynamisme et enthousiasme et propose un répertoire "a capella" qui permet d'être au plus près des demandes des choristes. Les répétitions hebdomadaires de chorale, organisées dans un esprit de détente et de convivialité, ont lieu le mercredi dans la salle des Sociétés d'ARGIS, de 17h30 à 19h. Chaque saison l'accent est mis sur la préparation des prestations annuelles (concert de Printemps, fête de la musique, concert de fin de saison), des diverses sorties et animations à rayonnement communal (EHPAD et Foyers logement), cantonal et à plus large spectre, la réponse aux invitations, la participation aux stages et aux rencontres inter-chorales et à toute initiative pouvant promouvoir le chant et la musique.



Un évènement à retenir pour cette saison : CHORI'AL fête ses 10 ans d'activité.

CHORI'AL est ouvert à toute personne désireuse de pratiquer le chant avec assiduité

et à toutes celles et ceux qui, libres de leur temps, ont envie de chanter ensemble, dans la bonne humeur, au sein d'un groupe sympathique...nous souhaitons enrichir tous nos pupitres et vous accueillons, choristes amateurs ou confirmés... n'hésitez pas, contactez-nous ou venez nous écouter un mercredi soir, chacun est le bienvenu.

La Présidente : Jacqueline RICHER - 06 37 52 10 34 - [chorial01@gmail.com](mailto:chorial01@gmail.com)

Joseph



ETS JOSEPH  
NORELAN BOURG  
390 Avenue de Parme  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél. 04 74 23 34 96  
Fax 04 74 22 66 17

Etude, Installation, Maintenance  
Froid Commercial et Industriel  
Génie Climatique  
Cuisines Professionnelles  
Ventilation, Buanderie



Climatisation



Cuisines Pro



Froid



Maintenance

E-mail : [info@joseph-sas.fr](mailto:info@joseph-sas.fr)  
[www.joseph-pro.com](http://www.joseph-pro.com)

ACHAT - VENTE DE TERRAINS  
PROMOTION IMMOBILIÈRE



Primmo  
PROMOTEUR LOTISSEUR

Tél : 04 79 81 10 44

01300 BELLEY

[www.primmo-dumas.com](http://www.primmo-dumas.com)



# LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE



## ASSOCIATION D'ÂNE DE BÂT "ÂNE À MALIX" LOI 1901

La météo de cette saison a été difficile pour tous.... L'équipe a bien souffert pour faire les foins.

La chaleur et la sécheresse ont diminué la production de foins d'un tiers.

Les ânes et les âniers ont affronté des températures élevées pour accompagner les randonneurs. Cette année encore le circuit Malix - le Ru de la gorge au-dessus de Chaley a été très apprécié pour les randonnées pique-nique à la journée: randonnée bien ombragée et pique-nique les pieds dans l'eau étaient tout à fait appropriés à la météo caniculaire.

La fin de saison a nécessité une alimentation complémentaire (botte de foin et céréales) car les pâtures desséchées ne suffisaient plus aux besoins des ânes.

Le troupeau d'âne à Malix se porte bien, prêt pour affronter l'hiver en attendant la saison prochaine. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement ou conseil. Nous reprendrons les activités asines dès les beaux jours, en général fin avril. Vous pouvez nous contacter au :

Tél. : 04/74/36/48/89 - portable : 06/87/42/48/02 - mail : ane-a-malix@orange.fr

Visitez notre site internet : ane-a-malix.e-monsite.com

Merci de votre attention - Elisabeth CHAPUIS Présidente Âne à Malix



## LA BOULE TENAYSIENNE

La saison 2018 s'est bien déroulée.

La Boule Tenaysienne organise 2 concours par an :

- Challenge Joly au mois de juillet
- Concours Petit Bugiste au mois de septembre

2 quadrettes étaient présentes au Fédéral à St Denis les Bourg.

La Boule Tenaysienne organise deux manifestations qui connaissent un vif succès :

- Une vente de choucroute pour l'ouverture de la pêche au mois de mars
- Une vente de poulets cuits à la broche, le week-end de Pentecôte.

Le nombre de licenciés reste stable. Remerciements à tous les bénévoles qui participent au bon déroulement des manifestations, concours et entretien du clos.

Le Président : Antonio LUCAS



Créé en 2004, le Danse Club Albarine est prêt à accueillir avec joie tous ceux qui, débutants ou non, souhaiteraient venir partager de bons moments sportifs, toujours dans la bonne humeur.

Ce loisir permet de travailler la concentration, la mémoire, la coordination et demande une bonne forme physique. Nous comptons aujourd'hui 16 adhérents et sommes toujours à la recherche de nouveaux danseurs pour étoffer notre effectif. Les entraînements ont lieu tous les mercredis (sauf vacances scolaires et jours fériés) à la salle de gym de Tenay :

- de 17 h 30 à 18 h 00 pour les enfants
- de 18 h 00 à 19 h 00 pour les adolescents
- de 21 h 00 à 22 h 00 pour les adultes



Durant l'année 2018, les Tenaysiens ont pu retrouver le club pour les traditionnelles vente de muguet du 1<sup>er</sup> mai et vente de gâteaux en juin. Nous remercions chaleureusement les habitués.

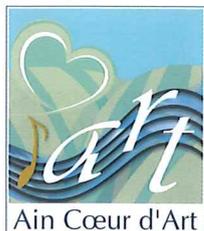
Le Danse Club Albarine a également donné quatre représentations. Vous nous avez retrouvés pour la fête de la musique d'Hauteville Lompnes, à la Maison à Soie à l'occasion de la fête de la Musique de Tenay ainsi que sur la place et pour la fête de l'école de Tenay. Le calendrier des représentations 2019 est en cours d'élaboration.

Nous vous rappelons que le Danse Club Albarine peut intervenir pour animer banquets, soirées dansantes, kermesses... Merci de nous contacter au minimum un mois avant.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 06.70.12.55.67 ou 04.74.36.46.93 (après 19 h).

# LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

## AIN CŒUR D'ART



Je commencerai ces quelques lignes en ayant une pensée pour Etienne BECQUART, Notre inoubliable et dévoué secrétaire photographe de notre association. Son départ en début d'année aura quelque peu laissé un grand vide.



Une page se tourne mais l'envie de faire vivre musicalement notre ville se poursuit.

Aincoeurdart se devait de répondre aux attentes de notre public.

Concert avec le groupe Gospel SILOWE à LAGNIEU et LYON

Concert avec une très jeune chanteuse lyrique "KYMA HAKOBIAN" à CHALLEY

pour finir avec notre biennale Festijazz à TENAY

Nous tenons particulièrement à remercier :

- la municipalité pour son soutien
- les bénévoles pour leurs engagements
- les presses locales pour leurs articles
- toutes les personnes qui ont mis leur talent artistique à notre disposition, sans oublier tous les musiciens et leurs familles pour leurs dévouements.

Merci à vous aussi cher public : vous retrouver lors de nos concerts est pour nous un réel plaisir et la meilleure récompense.

Musicalement vôtre !

DOMAINE  
**Monin**  
AOC Bugey - Cru Manicle

Charles Varin-Bernier  
Propriétaire - Viticulteur - Récoltant  
255, Chemin des Vignes, 01350 Vongnes, France  
Tél: 04 79 87 92 33, mail: info@domaine-monin.fr

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les horaires de la bibliothèque municipale, située Résidence Sallier à côté de la Poste, ont été modifiés pour répondre aux préconisations liées à la convention signée avec le Département qui nous permet d'abonder

notre fond de livres via la Bibliothèque Centrale de Prêt. Cette convention nous oblige, entre-autre, à ouvrir au public davantage notre bibliothèque.

En conséquence, une animatrice, Laurine du Centre Socio Culturel de l'Albarine, accueille les lecteurs les mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 11h 30 durant les semaines scolaires. Le mercredi, elle propose aux enfants présents une animation autour du livre.

Une carte gratuite attend les jeunes lecteurs à la Bibli. Profitez-en pour offrir à vos enfants la part de rêve qu'occasionne la lecture. Les élèves des classes primaires viennent chaque jeudi alternativement jouer aux rats de Bibliothèque.

Lors des vacances scolaires, les bénévoles reprennent du service les mercredis et vendredis aux mêmes horaires. Profitons de ce bulletin pour les remercier pour leur engagement au service des autres depuis si longtemps, la Bibliothèque fonctionnant depuis 1985 grâce à la bonne volonté d'une poignée de tenaysiens et tenaysiennes.

A ce propos, Christiane Carraz et André Lèpine ont rendu leur tablier en juillet de cette année après avoir assuré les permanences du vendredi sans discontinuer depuis 1985 soit 33 ans de bons et loyaux services.

Merci infiniment à eux.

## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes remercie très sincèrement les Tenaysiens pour leur fidélité à toutes nos manifestations pour le pot-au-feu d'avril, le 13 juillet et les diots en octobre.

Tous ces événements seront reconduits en 2019.

Le Président et tous les bénévoles du Comité des Fêtes vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2019.

**VINCENT GIANNASI**

CHARPENTE COUVERTURE  
**ZINGUERIE**

07.60.26.80.91

[vincent.giannasi@gmail.com](mailto:vincent.giannasi@gmail.com)

01110 CORMARANCHE EN BUGEY

Siret: 521 140 822 000 29

# LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

## CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'ALBARINE



### LE CSCA PROPOSE POUR LES ADULTES :

**YOGA** : le jeudi de 16h00 à 17h00 et de 17h15 à 18h15  
**FITNESS** : le lundi de 18h00 à 19h00  
**RANDO-BALADE** : 1 vendredi sur 2 à 13h30  
**ITALIEN** : le mardi de 18h00 à 19h30

Et encore d'autres activités à découvrir :  
**TRICOT, COUTURE, EMPLETTES À AMBÉRIEU, COURS SOCIO LINGUISTIQUES, CUISINE.**

**EVÈNEMENTS À VENIR :**  
**THÉ DANSANT, KARAOKÉ, JOURNÉE DE LA FEMME...**

### A TENAY SALLE ZÉBULON :

**"ATELIERS PARENTS-ENFANTS"**  
 1<sup>er</sup> Mercredi du mois de 14h à 17h  
 Pour partager des activités avec vos enfants

Les autres mercredis de 14h à 17h  
**ACTIVITÉS POUR LES 6-12 ANS :**  
**CYCLE TIR À L'ARC**  
 Les Mercredis 14/11, 21/11, 12/12

**ACTIVITÉS POUR LES 3-5 ANS :**  
**ACTIVITÉS MANUELLES** : Mercredi 28/11, 19/12  
**JEUX** : Mercredi 19/12

Centre Socio-Culturel de l'Albarine  
 108, rue du docteur Temporal  
 01230 Saint-Rambert-en-Bugey  
 Tél. 04 74 36 26 00 - Mail : [contact@csc01.org](mailto:contact@csc01.org)  
 Site web : <http://www.csc01.org>

 Le Centre Socio-Culturel de l'Albarine vous propose

**« PAUSE PARENTS »**

Les **Mardis** de 8h30 à 10h30  
 Salle Zébulon (Côté école primaire)

Venez faire une pause en toute convivialité autour d'un café ou d'un thé

**Pour Quoi :**

- Rencontrer d'autres parents,
- Partager des expériences, des idées, des compétences...

**Pour Qui :**  
 Entrée libre et gratuite aux parents, grands-parents...

En tant que parents, chacun vit au quotidien...des bonheurs...et des petits tracas avec les enfants

  
**EIFFAGE**  
 ROUTE

1 Avenue Paul Langevin  
 01200 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE  
 Tél : 04.50.48.10.03 – Fax : 04.50.48.47.74  
[www.eiffage.com](http://www.eiffage.com)

**L'Auberge Campagnarde**  
 Hôtel\*\*\* Restaurant  
 01230 Evosges  
 Tél: 04-74-38-55-55  
[www.auberge-campagnarde.com](http://www.auberge-campagnarde.com)

**Auto Ecole Rambertoise**  
 30 ans d'expérience à votre service  
**KELLAL Djamilia**  
 88, rue du Dr Temporal  
 01230 St Rambert en Bugey  
 Téléphone : 04 74 36 20 71  
 Mobile : 06 83 77 58 03

**Fleurs de Lin**  
 • Ateliers Nature

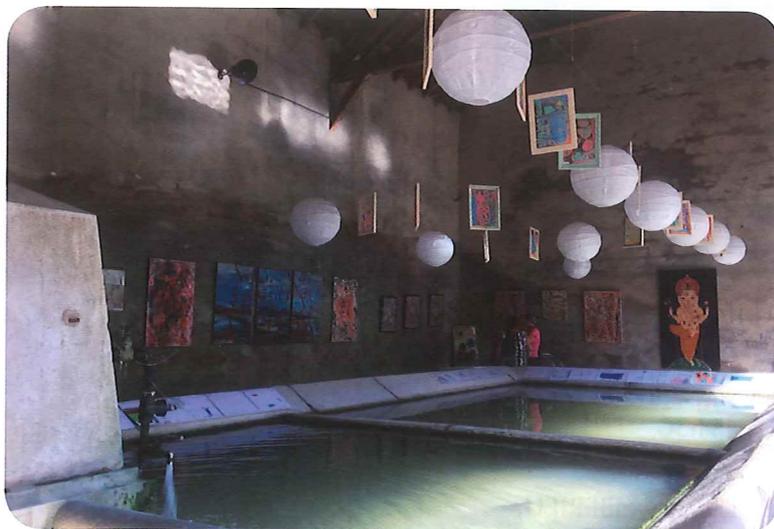
Saint-Rambert : 04 74 36 21 35 Interflora  
 Hauteville : 04 74 35 19 10 - 04 74 35 36 91

**PHILIBERT TRANSPORT**  
 Activité régulière - Transport occasionnel

  
 Triangle d'Activités  
 11 rue Rosengart  
 01500 AMBÉRIEU EN BUGEY  
 Tél. 04 74 46 19 19  
[philibert-transport.fr](http://philibert-transport.fr)

## ASSOCIATION U66 ATELIERS D'ARTISTES : UN BILAN POSITIF ET DES PROJETS PLEIN LA TÊTE !

Installée depuis plus de 15 ans, dans une ancienne usine de la Schappe, au lieu-dit le Villars au bord de l'Albarine, notre association a eu le plaisir d'accueillir cette année trois nouveaux artistes : Sophie TORRES, Yann GUILLEMOT et Claude MASSAT. Les nouveaux arrivants possèdent également une solide expérience dans le domaine culturel/ et ou l'enseignement des arts visuels.



Au nombre de 9, les artistes de U66 couvrent donc maintenant tous les domaines de la création artistique visuelle: sculpture, dessin, peinture, caricature, installation, photographie.

Vous pouvez faire appel à eux pour des interventions en milieu scolaire ou hospitaliers (Ehpad, etc) si vous êtes enseignants ou professionnels de santé. En effet, certains de ces artistes sont titulaires de diplômes d'art thérapeute ou d'un agrément éducation nationale pour les arts visuels.

Comme chaque année, l'association U66 a invité le public de la vallée de l'Albarine, de l'Ain et du Rhône au lavoir d'ARGIS à l'occasion des journées du Patrimoine Européen.

Le thème 2018 : "le partage de l'Art, l'art du partage" a séduit de nombreux participants de 7 à 84 ans qui ont apporté leurs œuvres pour l'accrochage festif sur les murs du lavoir. Les enfants de l'école d'ARGIS ont également exposé leurs dessins. Une toile d'environ 160 cm par 230 cm a également été réalisée en commun par les artistes et ou les visiteurs, un pur moment de partage de la création et de communion autour de l'Art.

L'association U66 a également ouvert les portes de ses ateliers le 3 juillet à l'occasion de la première fête du Patrimoine Industriel organisée par le Patrimoine AURHALPIN.

De nombreux visiteurs intéressés par l'histoire de la Schappe sont venus nous rendre visite et ont pu également découvrir le travail des artistes. Nous avons pu rencontrer à cette occasion Madame Di Carlo et Madame Rivat de l'association "Terres d'Albarine". Enfin une artiste mexicano américaine Claudia de Franco en résidence dans l'atelier de Cornelia Marin a montré fin

juillet son travail autour de la photographie argentique au lavoir d'ARGIS : un merveilleux voyage autour du monde avec de superbes tirages en noir et blanc.

L'association U66 espère pouvoir poursuivre une politique d'échange artistique et d'accueil d'artistes étrangers en résidence en 2019. C'est dans ce cadre que Cornelia Marin, artiste de U66 a pu

partir en Virginie au mois d'août.

Pour la commémoration du centenaire de l'Armistice, le 11 novembre, l'association U66 souhaite apporter sa contribution artistique à l'événement organisé par Terres d'Albarine à la salle des fêtes de Saint-Rambert en Bugey : créations sur le thème des gueules cassées et documents historiques : la place des femmes pendant la guerre, etc

Enfin pour conclure, nous féliciterons Marco GAZELLI, sculpteur qui va partir exposer à NEW YORK à la fin de l'année. Nous rappellerons à ceux qui ne le connaissent pas que Marco GAZELLI est à l'origine de l'association U66 et qu'il travaille depuis plus de 15 ans dans son atelier de l'usine du Villars.

Ps : nous recherchons des artistes motivés et passionnés intéressés par un atelier à l'usine du Villars.

Renseignements, conditions :

Tél. : 06 83 68 72 83 ou ateliersu66@aol.com

Blog - <http://associationu66.canalblog.com>.

Page facebook : association u66 / collectif u66

Robert CHAUSSE - Association U66le Villars - 01230 ARGIS



**Maçonnerie GRITTI**

555 Grande Rue  
01110 CORMARANCHE EN BUGEY  
Tél : 04 74 35 29 16

E-mail : [sarl.gritti@wanadoo.fr](mailto:sarl.gritti@wanadoo.fr)

Site : <http://www.gritti-batiment-ain.fr>

Christophe GRITTI, Fils, portable : 06 61 65 40 44

Construction neuve et rénovation,

# LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

## UNION MUSICALE DE L'ALBARINE

Nous avons plusieurs rendez-vous organisés par l'Union Musicale à Tenay et vous, tenaysiens et habitants de la Vallée, contribuez à la vie de l'Union Musicale, aux projets menés par son Orchestre d'Harmonie, à sa Chorale et son Ecole de musique.

Comme chaque année, la saison musicale commence par le Forum des associations à Saint Rambert, début septembre et nos 2 samedis d'inscriptions à l'école de musique. Force est de constater que vous êtes encore nombreux à ignorer l'existence d'une école de musique sur la Vallée. Il est dommage de constater que d'années en années, on compte de moins en moins d'enfants de Tenay, une chance pourtant pour eux de pratiquer un instrument à des prix très attractifs. Afin de financer l'école de musique, l'achat d'instruments et du matériel pédagogique, nous organisons chaque année une vente de galettes et pizzas, l'occasion nous est donnée de remercier tous les tenaysiens qui viennent au stand sur le pont de Tenay fin septembre mais aussi au loto de Saint Rambert le 2<sup>ème</sup> dimanche d'octobre.

L'automne est installé, le mois de novembre est une nouvelle occasion de vous rencontrer pour la Fête de Sainte Cécile, patronne des musiciens. Dans la mesure du possible, et c'est le cas pour ce mois de novembre 2018, l'Union Musicale participe à la cérémonie religieuse à l'église et propose, avec l'aide logistique de la Commune de Tenay, une aubade à la salle des fêtes.

L'Union Musicale revient ensuite à Tenay à la fin de l'hiver. L'association ne joue pas mais organise un concert de découverte, en mars, en lien avec les activités de la société. Le 11 mars 2018, avec la contribution de la Commune, vous avez pu découvrir un concert exceptionnel du Brass Band Goutte Cuivre. En 2019, cet événement sera mis provisoirement en sommeil.

Le printemps est la saison propice aux concerts et animations, et le grand concert de l'année est organisé à Tenay. L'édition 2018 avait lieu le 8 juin avec des efforts importants en termes de scène et de sonorisation. Ce concert est un des rendez-vous incontournables de notre association. Notez dès à présent dans vos agendas le 8 juin 2019 pour le prochain concert de printemps.

Ensuite, nous participons à la Fête de la Musique. L'édition 2018 a tenu toutes ses promesses même si nous avons constaté un peu moins de monde que les années précédentes en centre-ville. Il s'agit pour nous d'un « mini-concert » convivial en plein air avec un public installé en terrasse plutôt participatif. Alors, ne soyez pas timides, venez y faire un tour. La première partie de la fête, nous la passons en compagnie des résidents de l'EHPAD la Maison à Soie et nous tenons à remercier l'équipe encadrante pour leur excellent accueil.

Enfin, avant de prendre des vacances bien méritées, nous participons chaque année au défilé du 14 juillet à Tenay.

Si vous aimez chanter ou si vous pratiquez déjà un instrument, l'Union Musicale vous accueille.

Chorale : répétition le mercredi de 18h30 à 20h à Saint Rambert

Harmonie : répétition le vendredi de 20h30 à 22h30 à Saint Rambert

Si vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument, rendez-vous en septembre 2019 pour les nouvelles inscriptions

A bientôt.

Le Président  
Vincent ALLARD

06 07 75 21 57 info.umva@gmail.com  
Pour le Bureau - 06 07 75 21 57  
www.umva.e-monsite.com - info.umva@gmail.com



## STUDIO MISENSCENES

PAR VERONIQUE BERNARD  
ET SANDRINE JACOBS

Photographes Professionnels - Portraitistes

### Vos Photographes

veronique.bernard@misenscenes.fr - 06 19 59 91 89  
sandrine.jacobs@misenscenes.fr - 06 23 61 00 37

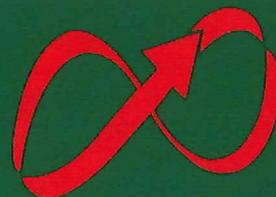


6 pl. des terreaux - 01300 BELLEY  
04 79 81 09 19 - studio@misenscenes.fr  
www.misenscenes.fr



## DUMAS

Terrassement  
Réseaux humides  
Réseaux secs  
VRD



TRAVAUX PUBLICS

Tél. 04 79 81 10 44

www.dumastp.fr  
contact@dumastp.fr

# LA PETITE CHRONIQUE

## 29 JUIN 1923 : Jean QUINSON – Maire

- Approbation du projet de construction du réservoir d'eau de 1 040 m<sup>3</sup> en Courtioux et de nouvelles canalisations et fontaines ; coût : 560 000 Frs ; demande de subvention d'Etat sur les Fonds du Pari Mutuel.
- Vote d'une subvention de 300 Frs pour compléter la souscription publique de 7365.65 Frs en faveur de la journée PASTEUR du 27 Mai.
- Adoption de 2 projets : trottoirs rue de la Gare et rue Centrale : 3 800 Frs et mur de soutènement au cimetière : 3 000 Frs.
- Renouvellement du bail des abattoirs : pour 5 années au prix 7 500 Frs.
- Distribution en argent de 520 Frs aux indigents le 14 juillet.

## 14 DÉCEMBRE 1923 : Henri MAGLOIRE – Adjoint

- Acquisition pour 950 Frs du hangar attenant à l'école de Malix construit par M. MONTAIN, époux décédé de l'institutrice.
- Décisions diverses :
  - ordre de désencombrer la rue de la Gare
  - battue aux sangliers au Chanay
  - rappel des engagements de la Société Electrique pour l'électrification des hameaux.
- Demande à M. MONDON pour le rétablissement de la passerelle en amont de l'ancienne scierie BRUN.

## 6 FÉVRIER 1924 : Jean QUINSON – Maire

- Nouvelle décision pour le garage MONTAIN à Malix : pas de suite pour l'acquisition, le garage empiétant sur un voisin.
- Subvention de 200 Frs pour la Société Forestière du Chanay créée par M. DUPONT, instituteur.

## MARS 1924 : Électrification de Malix

## 24 JUILLET 1924 : Henri MAGLOIRE – Adjoint

- Acceptation des actes d'achat de terrains à 17 propriétaires pour rectification de 579 m du chemin de Malix : dépense totale 10 801 Frs dépassant de 2301 Frs les crédits prévus.
- Location de la buvette du Tir et du terrain attenant pour usage d'un jeu de boules à Pierre GOZZI ; durée du bail 2 ans au prix annuel de 100 Frs.
- Décision de faire reconstruire la passerelle de la Place en ciment armé par une entreprise spécialisée.
- Décision de faire étudier un modèle de poubelle pour l'imposer aux propriétaires.
- Arrêté fixant à 10 km/h la vitesse des véhicules dans les rues ; l'arrosage des rues n'ayant lieu que 2 fois par semaine et celui de la rue de la Gare tous les jours
- Satisfaction donnée à M. RAVIX pour l'enlèvement de la croix adossée à sa propriété (face à l'abattoir).

## 14 AOÛT 1924 : Jean QUINSON – Maire

- Avis favorable aux décisions du Conseil Général concernant

la ligne de Tram TENAY-HAUTEVILLE.

- Approbation du rapport voyer concernant la redevance annuelle de 150 Frs à verser par Gustave MORELLET pour un poste d'essence sur la voie publique rue Centrale.
- Salaire du mécanicien DUCHÊNE, préposé à l'entretien de l'horloge, porté de 200 Frs à 300 Frs par an ; il doit 2 fois par semaine se rendre au Peignage des Eaux-Noires pour prendre l'heure exacte donné par la T.S.F.
- Décision de déplacer la croix de la rue de la Gare ; adossée à la maison RAVIX, en construction, elle sera remontée sur la cour des abattoirs, les frais étant pris en charge par la S.I.S. (la Schappe).

## 7 NOVEMBRE 1924 : Jean QUINSON – Maire

- Avis de donner à Hostiaz toutes autorisations pour établir un nouveau tracé du chemin de la Côte.
- Décision de faire exécuter des prestations sur le chemin de Malix, au Moulin à Ciment.

## 12 DÉCEMBRE 1924 : Henri MAGLOIRE – Adjoint

- Approbation pour la suppression d'une classe sur cinq à l'école des garçons ; l'effectif n'ayant cessé de décroître : 1914 : 210 élèves ; 1922 : 129 élèves ; 1924 : 100 élèves.
- Autorisation aux commerçants pour étalage sur les trottoirs les jours de foire seulement.

## 12 MARS 1925 : Jean QUINSON – Maire

- Décision de faire reboiser en résineux les terrains en Giez, Vers le Roy, Montracu (Malix), Gratset, Le Cleyzeau soit 7,5 ha.
- Renouvellement du bail des carrières à ciment au profit de la S.I.S. (la Schappe) pour une durée de 12 ans (redevance annuelle de 2 000 Frs).
- Autorisation donnée à Jean PELAZ (hôtel) d'installer à ses frais une bouche à incendie sur le trottoir devant son garage.
- La S.I.S. ayant offert une pompe à incendie à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, deux pompes anciennes ont été attribuées aux 2 hameaux (Garage Montain à Malix, local à aménager sous le préau de l'école au Chanay).

NOM	AGE	PROFESSION	VOIX
RÉCAMIER Alexandre Charles	72 ans	Géomètre	516
DOREIL Albert	43 ans	Négociant	512
MORRIER Joseph	54 ans	Ouvrier en soie	504
DAVID Marius	29 ans	Cultivateur	470
QUINSON Jean	64 ans	Rentier	469
MATHIEU Alexis	47 ans	Menuisier	463
MIGUET Joanny	46 ans	Ouvrier en soie	459
REVERDY Louis Joseph	32 ans	Forgeron	440
RONGIER Antoine	34 ans	Contremaître	439
DAVID Hippolyte	45 ans	Cultivateur	438
PERROT Joanny	46 ans	Cafetier	430

# DE L'HISTOIRE TENAYSIENNE

BALDY Charles	55 ans	Industriel	425
ALLARD Joseph Victor	59 ans	Directeur	458
CLERC Léon	60 ans	Comptable	452
MAGLOIRE Henri	51 ans	Epicier	448
RÉVILLON Francisque	40 ans	Imprimeur	444
FRANÇON Eugène	70 ans	Médecin	440
DAVID Maurice	31 ans	Menuisier	440
DUMOLLARD J.B. leste	48 ans	Cultivateur	438
BURON Armand	41 ans	Plâtrier	438
DUMOLLARD Auguste brise	74 ans	Propriétaire	436
FOURNIER François bordeaux	34 ans	Restaurateur	426
VUILLERMET Paul	50 ans	Plâtrier	425

## 17 MAI 1925 : Jean QUINSON – Maire

- Installation des conseillers élus les 3 et 10 Mai 1925 (Inscrits 1 007)

- Election du maire : Jean QUINSON : 12 voix : élu au 2<sup>ème</sup> tour

- Election du 1<sup>er</sup> adjoint : Henri MAGLOIRE: 12 voix : élu au 1<sup>er</sup> tour

- Election du 2<sup>ème</sup> adjoint : Léon CLERC : 12 voix : élu au 1<sup>er</sup> tour

- Election de deux délégués au Bureau de bienfaisance : Léon CLERC et Joanny PERROT

## 9 JUILLET 1925 : Jean QUINSON – Maire

- Affectation de la redevance BIGEX (poste d'essence) 150 Frs pour l'entretien d'un chemin.

- Approbation pour le maintien à 24 le nombre annuel des tournées à TENAY du percepteur.

- Aucun avis pour la création d'une maternité à BELLEY.

- La S.I.S. ayant pris en charge les tenues de ville des Sapeurs-Pompiers (10 000 Frs), cette dépense n'est pas à inscrire au budget.

- Proposition de M RÉCAMIER : boîte aux lettres à la Guinguette, mesures contre l'obstruction des trottoirs rue de la Gare ; respect de la limitation de vitesse dans les rues.

- Acceptation du nouveau projet de réservoir en Courtioux et de canalisations nouvelles pour 650 000 Frs ;

Ressources :

. pari mutuel : 100 000 Frs

. S.I.S. : 300 000 Frs

. Part communale : 250 000 Frs.

## 19 NOVEMBRE 1925 : Jean QUINSON – Maire

- Achat à la S.I.S. de 1022 m<sup>2</sup> de terrain en Courtioux pour emplacement du réservoir au pris de 2 044 Frs ; indemnités pour dommages aux propriétaires dont les terrains sont traversés par les nouvelles canalisations : 956 Frs.

- Autorisation donnée à M FOINTAINE pour extraction de gravier dans les éboulis du Tir (bail de 6 ans, redevance de 200 Frs par an).

- Les élèves garçons sont 120 (au lieu de 100 en 1924) : demande pour que la 5<sup>ème</sup> classe ne soit pas supprimée.

- Demande au P.L.M. d'éclairer à l'électricité la gare

## TENAY-HAUTEVILLE.

- Proposition du Bureau de Bienfaisance :

. Frais d'hôpital : 1 238,95 Frs (dont 900 Frs à la charge de la S.I.S. : Société Industrielle de la Schappe)

. Hospitalisation de l'enfant Jean BANIER

. Aide aux femmes en couche : pour Mme SÉGARD ; rejet pour Mmes COUDURIER, LAURENCIN, BOURDON.

## 25 NOVEMBRE 1925 : Jean QUINSON – Maire

- Subvention à la Commune de 2 500 Frs pour reboisement

- Nouvelle subvention (500 Frs) à la Société Scolaire Forestière du Chanay qui a déjà réalisé une pépinière de 6 000 résineux et un verger de 150 pommiers.

- Augmentation du traitement du secrétaire-adjoint de mairie PEILLON : de 4 200 Frs à 4 800 Frs.

- Maintien du nombre des gardes : de villes, champêtre et des abattoirs.

## 4 MARS 1926 : Jean QUINSON – Maire

- Demande de rétablissement de la 5<sup>ème</sup> classe à l'école des garçons (la 4<sup>ème</sup> comprenant 47 élèves), le titulaire ayant été détaché depuis 13 mois.

- Avis défavorable pour l'augmentation du tarif d'éclairage demandée par la Société Electrique : non conforme au cahier des charges.

## 6 JUILLET 1926 : Jean QUINSON – Maire

- Tenay : 3 639 habitants

- Rétablissement de la 5<sup>ème</sup> classe de garçons prévue pour la rentrée d'octobre 1926.

- Versement de la subvention d'Etat de 198,60 Frs à la Caisse de Retraite des Sapeurs-Pompiers.

- Projet de travaux à la digue des Essailants : 8 000 Frs, aux murs de l'Ecole de Malix : 10 500 Frs, à l'abreuvoir de Malix d'en haut : 5 000 Frs.

- Bail de 6 ans passé avec M LARMARAUD pour extraction de graviers au Tir ; redevance annuelle : 200 Frs.

## 21 OCTOBRE 1926 : Jean QUINSON – Maire

- Ajournement de l'éclairage électrique au Chanay, le montant de la recette brute des maisons éclairées n'atteignant pas 2 700 Frs pendant 5 ans mais 2 400 Frs.

- Avis défavorable pour vendre un terrain (contigu à la maison Py à la Guinguette) à M DEPIERRE camionneur.

- Avis favorable pour vendre un terrain à la Guinguette à VAI-CHOLLET.

## 23 MARS 1927 : Jean QUINSON – Maire

- Approbation du projet de chambre des vannes Place du Pont et des 10 bouches à incendie de 80 m/m – Dépenses 43 500 Frs.

- Droit de construction accordé à M DEPIERRE sur terrain communal au Tir moyennant redevance annuelle de 0,50 Frs par m<sup>2</sup> pendant 20 à 25 ans.

- Mise à disposition des Sapeurs-pompiers du terrain

# LA PETITE CHRONIQUE

communal (entre Thomas et Coopérative) pour édification par la S.I.S. d'un hangar à l'usage du matériel d'incendie.

- Avant-projet d'éclairage électrique de la Gare à l'étude avec le P.L.M. et HAUTEVILLE : 33 000 Frs.

- Projet de pavage de la rue de la Gare à l'étude après la pose des canalisations d'eau.

- Mise en demeure à M Joseph LAPIERRE de ne pas entreposer aux abattoirs et de ne pas y garer voiture et cheval. (à suivre...)

**3 Juin 1927** : Jean QUINSON – Maire

- Adoption du projet de pavage de la rue de la Gare ; Devis : 520 000 Frs

. Ressources communales : 173 000 Frs

. Subventions S.I.S. : 173 000 Frs

. Subvention Département : 174 000 Frs

- Acceptation du projet d'éclairage électrique de la Gare. Montant du devis : 33 000 Frs à verser à la Compagnie P.L.M. chargée des travaux. Emprunt de 33 000 Frs à un particulier, remboursable en 5 ans par le produit des surtaxes locales temporaires prélevées par le P.L.M. pour le compte de la Commune sur les billets de voyageurs ( de 0,05 à 0,50 Frs), sur les bagages et les chiens et sur les marchandises de grande et petite vitesse.

- Projet de doter Malix et le Chanay d'une cabine téléphonique.

- Demande à l'Etat pour une participation par le Fonds du Pari Mutuel en vue de l'électrification du Chanay.

**12 Août 1927** : Jean QUINSON – Maire

- Avis favorable pour sursis d'incorporation à Fernand

GIROD (Faculté de Grenoble) et à Emmanuel MOGENET (Ecole Normale de Bourg-en-Bresse).

- Installation du téléphone à Malix et au Chanay. Coût : 600 Frs + 950 Frs.

**10 NOVEMBRE 1927** : Jean QUINSON – Maire

-Approbation du décompte LARMARAUD. Adduction d'eau et réservoir, chambre des vannes et travaux supplémentaire. Au total : 680 092,65 Frs, les crédits prévus étant de 650 000 Frs, le surplus à créditer le sera par la S.I.S.

- Approbation du projet d'électrification du Chanay. Dépenses : 59 800 Frs :

. participation de la Société Electrique : 10 000 Frs

. part de la Commune : 49 800 Frs

- Décision de vendre une coupe à Combe-Pérouge aux frères GRIGIS pour le pris de 1 000 Frs.

- Demande à l'Académie pour fixer les heures de classe de 8h à 11het de 13h à 16h.

- Demande d'ouverture de crédits de 2 522,50 Frs pour l'habillement des Sapeurs-Pompiers.

- Règlement et tarif des compteurs d'eau :

. pour chaque ménage par an 110 m<sup>3</sup>, un compteur par immeuble ou par ménage

. pour commerçants et industriels : débit à fixer par la mairie

. Prix au m<sup>3</sup> : 0,40 Frs

. permissions temporaires aux bornes et fontaines : le m<sup>3</sup> à 1 Frs.

(à suivre...)



9003 route de la Tour

01000 SAINT DENIS LES BOURG

Tél: 04 74 14 81 38

<http://www.fontenat.com/depollution/>

## FONTENAT SOLUTIONS ENVIRONNEMENT

Entreprise spécialisée dans la dépose des polluants du bâtiment notamment les matériaux contenant de l'amiante et du plomb et ce dans le cadre de la maintenance, la réhabilitation ou la démolition.



Vidange - Curage  
Collecte & Recyclage tous déchets  
Location Bungalows, WC chimique

01300 BELLEY - Tel : 04 79 81 86 82

**SARL Pierre PERSICO**  
Maçonnerie Carrelage Charpente  
PERSICO Pierre

Les Hauts de Champ Jupon  
01230 TENAY

[persico.pierre@wanadoo.fr](mailto:persico.pierre@wanadoo.fr)

Tél. 04 74 36 46 05 Fax 04 74 36 67 38

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :  
Lundi – mardi – jeudi de 8 h 30 à 12 h  
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h 30 à 17 h.  
Fermé le samedi.  
Tel : 04 74 36 40 66 – Fax 04 74 36 48 64  
Adresse Mail : mairie.tenay@wanadoo.fr

## SITE INTERNET

Il présente la Commune, les activités touristiques et intercommunales.  
Voici le lien pour y accéder :  
<http://communedetenay.fr>

## PERMANENCES DU MAIRE

Tous les matins de 10 h à midi  
et sur rendez-vous le samedi matin.  
En dehors de ces horaires, les adjoints sont à votre disposition.

## PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

Le vendredi matin sur rendez-vous pris au préalable  
au 04 74 34 06 55 au Centre Social d'Ambérieu.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Nous rappelons aux jeunes ayant la nationalité française que dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, ils doivent se rendre en Mairie munis du livret de famille de leurs parents afin de se faire recenser.

## LES RESTOS DU CŒUR

Une distribution a lieu tous les mardis après-midi  
de 14 h 30 à 16 h 30  
Pour tous renseignements appeler le 04 74 34 56 82

## AGENCE BANCAIRE

La Banque Postale (Résidence Sallier)  
ouverte le matin de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

## SACS JAUNES

Désormais la distribution des sacs jaunes en mairie est réglementée. On vous délivrera pour une année :  
1 rouleau de 25 sacs de 100 litres pour un foyer de 1 à 2 personnes  
2 rouleaux pour 3/4 personnes  
3 rouleaux pour 5 personnes et plus

## MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

Depuis mai 2018 la Bibliothèque accueille dans son sein la Maison de Service Au Public (MSAP) tous les vendredis de 9h 30 à midi. N'hésitez pas, si vous avez besoin d'aide pour constituer un dossier de premier niveau auprès de la CAF, la CPAM voire Pôle Emploi et les Impôts, ou bien d'une aide pour demander une carte grise ou votre permis de conduire via l'ANTS. Anaïs vous guidera dans vos recherches.  
De plus un ordinateur en accès libre est disponible ce jour.  
Contact : Tenay : 04 74 34 17 63  
Saint Rambert : 04 74 36 26 00

## LA MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans, vu êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, contactez la Mission Locale : vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en terme de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche. Permanence à la Bibliothèque le mardi matin sur rendez-vous uniquement  
Tél : 04 74 34 61 22

## DÉCHETTERIE

Un nouveau système d'accès à la déchetterie à l'aide de barrière a été mis en place. Les Professionnels et Particuliers doivent remplir un formulaire qui leur permettra d'obtenir l'accès. Ce document est disponible sur le site de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.  
Tél. : 04 76 61 99 40, mail : [decheterie@cc-plainedelain.fr](mailto:decheterie@cc-plainedelain.fr)

## TAXE INCITATIVE DECHETS (TIEOM)

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères avec part incitative entrera en vigueur en 2020 avec la comptabilisation réelle des levées de bacs. L'objectif de cette taxe est de réduire la quantité de déchets ménagers résiduels en offrant aux habitants la possibilité d'avoir une répercussion financière. Elle comporte une part dite fixe basée sur la valeur locative de la taxe foncière et une part dite incitative qui dépend du nombre de fois où les bacs sont collectés sur une année.  
Renseignements : mail : [dechet@cc-plainedelain.fr](mailto:dechet@cc-plainedelain.fr)  
ou Tél. 04 74 61 33 63

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

### NOUVEAUTÉS

La loi 2016-1048 rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et prévoit une mesure dérogatoire pour les demandes d'inscription et notamment en vue de participer à l'élection des députés au Parlement Européen qui aura lieu le dimanche 26 mai 2019. Pour les personnes désirant se faire inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter pour ce scrutin, il est nécessaire de se présenter en Mairie avant le 31 mars 2019 muni du livret de famille ou carte nationale d'identité.

## JACKY MAGDELAINE

Jacky a été élu en 2005 Président du SIABVA (Syndicat intercommunal qui avait pour mission de réaliser des travaux le long de l'Albarine pour permettre son bon fonctionnement).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SIABVA est dissous et repris dans un nouveau syndicat de rivière dénommé SR3A (Syndicat de la rivière d'Ain Aval et ses Affluents) regroupant 9 intercommunalités soit un territoire d'environ 150 communes qui exercera les compétences dévolues par la loi GEMAPI

Monsieur Jacky MAGDELAINE n'étant pas élu, il ne peut plus siéger au sein de cette nouvelle structure, mais la Commune a souhaité lui décerner la médaille d'honneur pour tout le travail accompli durant toutes ces années.

## FLORENT PELIZZARO

Recruté en août 2006, Florent est devenu ingénieur au SIABVA puis il a intégré le nouveau syndicat de rivières (le SR3A). Il est intervenu à plusieurs reprises sur les dossiers de Tenay apportant son appui technique et très professionnel aux élus.

A ce titre et pour le remercier de son aide précieuse, il s'est vu décerner la médaille d'honneur de la Commune.



## NELLY ET ALAIN FIOLET

Monsieur FIOLET a été séduit par le projet de réouverture d'une boulangerie à Tenay.

C'est donc au printemps 2012 que son épouse et lui-même se sont installés à Tenay.

Après 5 ans passés au service de la population tenaysienne et des alentours, c'est maintenant l'heure de la retraite.

La Commune leur a remis la médaille d'honneur.

## LAURE TERRIER

Mme TERRIER est très connue notamment pour son investissement associatif au sein du club du 3<sup>ème</sup> âge en tant que membre puis trésorière puis Présidente pendant plus de 20 ans.

Elle a notamment organisé de nombreuses activités pour les adhérents et apporté des moments de convivialité aux personnes âgées.

Le Maire lui a remis la médaille de la Commune pour son dévouement associatif mais aussi pour son affection pour Tenay





FLORENT PELIZZARO



NELLY ET ALAIN FIOLET



MME TERRIER ET SON MARI



JACKY MAGDELEINE

